

PROCEDURE DE RECRUTEMENT D'ETUDIANTS CHINOIS FINANCES PAR LE CHINA SCHOLARSHIP COUNCIL – ANNEE 2020 – 2021

Préambule

Une convention est en cours de signature entre Université de Paris et le China Scholarship Council¹ (CSC), un organisme gouvernemental chinois, pour permettre l'accueil de doctorant.e.s chinois.e.s. Après une sélection par UP puis par le CSC, ceux-ci bénéficieront d'une allocation pour 48 mois d'environ 1350 € net / mois versée par le CSC. Toutes les disciplines sont éligibles.

Deux types de financement sont disponibles

- M2 + 3 ans de thèse (plutôt pour les facultés Sciences et Santé)²
- 4 ans de thèse (plutôt pour la faculté Sociétés et Humanités)

Les candidat.e.s devront attester d'un niveau de langue suffisant en fonction de la langue de travail de l'équipe.

Affaire suivie par
Collège des Écoles
Doctorales

Nous attirons la vigilance des unités de recherche sur les questions de propriété intellectuelle/industrielle dans la mesure où les doctorant.e.s sélectionné.e.s ne sont pas salarié.e.s d'Université de Paris.

A la demande du CSC, le calendrier est légèrement avancé.

Adresse
85 boulevard
Saint-Germain
75006 Paris
+33 (0)1 57 27 90 00
u-paris.fr

Remontée des sujets des équipes de recherche

Les équipes soumettront leur sujet sur une plateforme en ligne à l'adresse <https://theses.u-paris.emundus.io/campagne-info/?id=2> qui sera ouverte prochainement.

Les sujets devront préciser

- l'école doctorale
- les coordonnées de l'équipe d'accueil (directeur-ice de thèse, unité de recherche)
- la durée envisagée du doctorat (M2 + 3 ans ou 4 ans). Dans le cas d'un financement « M2 + 3 ans », le nom du master concerné doit être indiqué.
- le sujet (plus ou moins détaillé selon ce qui est attendu du candidat)

Le sujet devant être fourni au format texte, il sera également possible de déposer un sujet détaillé.

Validation des sujets par les ED

Les sujets devront être validés par les Écoles Doctorales via la plateforme au plus tard le **vendredi 4 décembre 2020 à 17h CET**.

Ouverture du site de dépôt des candidatures

Du 7 décembre 2020 au 15 janvier 2021 17h CET, les candidat.e.s devront remplir un questionnaire en ligne (en français ou en anglais) et fournir les documents suivants

- CV
- Lettre de motivation : si nécessaire, un projet de recherche peut être attaché à cette lettre
- Copie des diplômes et des relevés de notes de licence et master (ou équivalent)
- Attestation de réussite à un test de langue indépendant (en français ou en anglais)

La page de candidature sera accessible à partir du site web du CED : <http://www.doctorat.u-paris.fr>.

Sélection des candidatures par Écoles Doctorales

A compter du 22 janvier 2020 jusqu'au 25 février 2020 à 17 h CET, les personnes ayant déposé les sujets et les écoles doctorales auront accès à la plateforme pour évaluer les candidatures. Les

¹ <http://en.csc.edu.cn>

² L'inscription en doctorat n'est alors pas de droit mais conditionnée à l'obtention d'un niveau suffisant en M2.



candidatures seront, dans un premier temps, évaluées par les équipes de recherche puis validées par les ED.

Remontée de la sélection des candidatures au China Scholarship Council par le CED.

Au plus tard le **3 mars 2021**, le CED transmet au CSC la liste des candidatures retenues et aux doctorant.e.s une lettre d'acceptation sous réserve de financement par le CSC.

Les candidat.e.s retenu.e.s doivent impérativement déposer un dossier sur le site du CSC.

A partir de mai 2021 : publication des résultats par le China Scholarship Council, arrivée des doctorant.e.s à partir d'octobre 2021.

Annexe

Liste des secteurs

- SPI : Sciences Physiques et Ingénierie
- SSH : Sciences Sociales et Humanités
- SV : Sciences de la Vie